

# MCCC UE Sport 2025-2026

## UE SPORT

### Finalité :

**Former le citoyen de demain pour s'engager dans la vie active : s'adapter, communiquer, innover, collaborer tout en gérant sa santé**

### Objectifs :

- Contribuer à la réussite académique et à l'insertion professionnelle par la pratique d'APSA.
- Prendre en charge sa santé (physique, sociale, mentale) en tant que bien-être à réguler en permanence en vue d'épanouissement personnel.
- Gérer sa pratique d'apprentissage et/ou d'entraînement de manière lucide, efficace et autonome.
- S'investir et persévérer dans un projet collectif ou individuel pour atteindre son objectif (découverte, performance, accomplissement, création, santé, lien social, récréatif, bien-être, obtention d'une note...)

### Compétences visées

#### Compétences personnelles :

- Prise en charge durable de sa santé et de sa sécurité
- Contrôle de soi : stress, émotions

#### Compétences motrices :

- Maitrise des fondamentaux techniques, tactiques ainsi que la préparation physique et mentale en vue d'être efficace

#### Compétences relationnelles et sociales :

- Travailler en équipe : écouter, communiquer, fédérer, animer, former et manager
- Adopter une démarche « éco citoyenne » respect des autres, de soi, de l'environnement

#### Compétences méthodologiques :

- Gestion de projets complexes objectifs, planification, rôles, suivi, régulation
- Prise de décision et adaptation: informations, ressources, feed-back

**Cette UE est évaluée dans le cadre du Contrôle Continu Intégral (CCI) avec seconde chance intégrée.**

La présence aux cours est obligatoire.

#### Modalités de contrôle de connaissances :

Quatre notes seront attribuées à chaque étudiant :

- Motricité : /20 points
- Performance : /20 points
- Participation, implication, respect des règles sur le terrain, esprit d'équipe : /20 points
- Théorie (Connaissances délivrées par l'enseignant pouvant donner lieu à la rédaction d'un dossier ou à une épreuve écrite) : /20 points

La seconde chance est intégrée dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu.

**Modalités de seconde chance :**

Le résultat final du contrôle continu de l'UE intégrant la seconde chance correspond à la moyenne des trois meilleures notes obtenues pendant le semestre.

L'UE sport étant en CCI intégrale avec 2nde chance intégrée, pour les maquettes disposant de deux sessions la note de la session 1 sera reportée sur la note de la session 2.

**Absences :**

Toute absence doit être justifiée dans un délai de 8 jours auprès de l'enseignant ou du service des sports. Seront considérées les absences suivantes, sur présentation de justificatifs :

- les raisons médicales
- les raisons familiales graves
- les convocations sur présentation d'un justificatif

Trois absences justifiées maximum par semestre sont autorisées.

En cas de blessure, sauf avis médical contraire, l'étudiant est tenu d'assister aux cours.